

Les printemps sont longs à Bonnut

DES événements importants à Bonnut, en ce milieu d'année :

Tournoi de pala

Au moment où nous imprimons, les inscriptions sont déjà terminées. Le tournoi a débuté vers la mi-mai. Trente-six équipes sont engagées. Il regroupe quatre épreuves : les féminines, les 1^{res}, 2^{es} et 4^{es} catégories hommes. La finale aura lieu le 6 juillet prochain, suivie de la remise des prix.

Deux équipes de haut niveau feront un match de démonstration (deux champions du monde, deux sélectionnés olympiques).

Tournoi de volley le dimanche 19 mai

Toujours à Bonnut, le traditionnel tournoi de volley a eu lieu le dimanche 19 mai. Ce tournoi, organisé par le Comité des Fêtes, a réuni dix-huit équipes de villages voisins. Le principe fut le même que les années précédentes, des équipes mixtes et masculines étaient présentes. Il débuta à 9 heures et fut entrecoupé d'une pause déjeuner au restaurant « Chez Martine ». La remise des prix a eu lieu à l'issue des finales, l'après-midi, l'équipe des Schwarzies (en masculin) et des Queen-Drag (en mixte). La journée fut suivie d'une soirée karaoké.

Kermesse paroissiale le dimanche 23 juin

Après la messe et un apéritif, l'association paroissiale nous convie à participer à la traditionnelle poule au pot à la salle polyvalente de Bonnut.

Feu de la Saint-Jean, le samedi 29 juin

C'est la fin de l'année scolaire, ou presque. C'est en tout cas le jour de la fête de l'école. Nous ne connaissons pas encore le programme mais il sera sous le signe de la bonne humeur.

Fêtes patronales en juillet

Les fêtes patronales de Bonnut, cette année, auront lieu les 12, 13 et 14 juillet 1996. Le programme est d'ores et déjà établi. C'est le rendez-vous à ne pas manquer car l'ambiance sera chaude.

Vendredi 12

Ouverture des fêtes avec une soirée karaoké chez Martine, le restaurant de Bonnut. Les chanteurs amateurs pourront donner de la voix.

Samedi 13

Début de journée pour les enfants avec le concours de pêche qui nous révélera de jeunes talents. Nous n'oublions pas la pause de midi avec un repas « truites ». L'après-midi ensoleillée prévue par la météo locale permettra d'assister à un concours de pétanque par équipe. Après une journée chargée en rebondissements, nous pourrons aller nous dégourdir les jambes au bal disco qui se déroulera en plein air, si la pluie ne s'est pas invitée, sur le parking devant le lotissement. Le bal devrait s'interrompre le temps que des fusées lumineuses et bruyantes nous rappellent l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Dimanche 14

Après une courte nuit, nous devons aller à la messe, qui sera suivie d'un apéritif puis d'un grand repas, à la salle polyvalente. Dès 15 heures, l'après-midi sera réservée au danseurs de tous âges avec les Papyboys. Ils sont là pour nous permettre d'éliminer les calories d'un repas copieux.

Un rappel à tous : l'organisation de cette manifestation sera précédée de réunions préparatoires, il est important qu'un grand nombre de personnes soient présentes.



La Sagrada Familia (Barcelone)

¡ Y viva España ! I visca Catalunya !

Ils sont partis, quarante-sept de Bonnut et même d'ailleurs, sur la Costa Brava, pour une sortie de trois jours organisée par le dynamique club des aînés.

Ils ont parcouru les côtes de Lloret à Tossa, sur la « Marina ».

Ils ont découvert la magnifique capitale de la Catalogne, Barcelone, avec la Sagrada Familia, sa cathédrale inachevée construite à la fin du siècle dernier par l'architecte Gaudí ; son parc de Montjuich et son site olympique.

Ils ont été sidérés par le grandiose monastère de Montserrat perché dans la montagne dans l'arrière-pays, lieu de pèlerinage fervent des Catalans.

Ils ont pu se promener dans le jardin botanique de Blanès et profiter du marché où, cerises et fraises ont satisfait les gourmands.

Peut-être un peu fatigués, ils sont enfin rentrés à Bonnut, enchantés du séjour et de l'ambiance.

Déjà, ils se disent : « À l'année prochaine ! » et « E visca Bonnut totun ! »

Ce voyage fait suite à un voyage en 1994 au Futuroscope, dans le marais poitevin, La Rochelle et Royan. Cette année, la destination était au-delà de la frontière puisque nos aînés sont allés découvrir la Catalogne.

Le monastère du Montserrat (Catalogne)



Les saisons de **BONNUT**

N° 3
Printemps
1996

BULLETIN
MUNICIPAL

Si tu descends du nord...

I

Si tu descends du nord
au fort
de l'Été pour venir me voir,
tu traverseras un long pays noir
et gros bleu ;
te retournant lorsque s'épaissit l'air
dans le couchant de feu,
tu prendras l'horizon des terres pour la mer.
Tâche donc de passer par le bourg de Bonnut.
Assis devant l'auberge où, juchés sur des fûts,
des musiciens de Hollande
auraient pu figurer, bois un verre de vin.
Là prennent fin
les Landes.

II

Si tu viens du midi
ici
tournant le dos, l'hiver, à la ligne brisée
de ces monts gris et jaunes :
les forêts par toi traversées
opposent au ciel bleu le sol couleur d'automne
que hérissent les gaules nues
et que parcourent les bécasses.
Comme un verre bordé de plomb, le ruisseau glace.
Le givre soude avec ses aiguilles ténues
des cailloux en tas sur la route
pareils à des morceaux de pain gardant leur croûte.
Peut-être entre Loubieng et Sainte-Suzanne
quelque chasseur dont la chienne a pour nom Diane
surgira-t-il d'un bois :
c'est moi.

III

Arrivant
du levant
dans le frisson de quelque averse printanière,
quand la rose églantière
ouvre au-dessus de la rivière
sa bouche de lumière ;
quand le coucou
pleure
l'heure ;
quand, dans le verger, tout à coup
les lattes
éclatent ;
quand les bas-fonds herbeux sont pleins de populages,
et le village
de Castétis
de myosotis ;
quand un rossignol interpelle,
de son chant qui ruisselle
au milieu de la nuit, la primevère en foule
fleurie aux troncs mousseux qui bordent les chemins ;
quand le ruisseau roucoule ;
si tu viens
au jardin
le matin,
tu trouveras, parmi les anémones,
vignerottes
au cœur de flamme :
ma femme.

IV

Si, venant
du ponant,
dans l'automne tout plein de tombes
et de palombes,
laissant derrière toi la mer
au sel amer :
La contrée est d'abord plate, avec des étangs
de temps en temps.
Vois : remontant l'Adour
glisse une voile lente à l'heure où meurt le jour.
Que ta main soit légère au marteau de la porte,
de sorte
que tu ne troubles pas dans sa prière
ma mère.



Francis Jammes et son chien Rustic
caricature de Hed.

(Œuvre poétique complète, Éditions J&D, 1995)

Poème tiré de *Rayons de Miel*
(écrit en 1908)

Francis Jammes est né à Tournay
(65) en 1868. Il habitait la maison
Crestiaà, route de Pau, à Orthez.

Et ici commence la Communauté de communes du canton d'Orthez.

Sa déclaration de naissance récemment enregistrée, la Communauté de communes se met au travail en ce début d'année 96.

C'est un événement important car, au-delà de l'acte administratif, ce regroupement doit inaugurer un nouveau type de relations entre les communes du Canton et notamment entre la commune centre d'Orthez et les communes avoisinantes.

Dans cette édition des *Saisons de Bonnut*, au fil des comptes rendus : concert de jazz, audition des jeunes de l'école de musique, des interviews des deux jeunes filles, leurs activités de loisir, des décisions du conseil municipal, on voit que ce qui fait notre vie quotidienne de villageois est aujourd'hui intimement lié à ce qui se passe dans d'autres communes.

Travailler de façon concertée au développement du canton est une pratique nouvelle et donc nécessite un certain apprentissage.

Dans un premier temps, il convient de définir les compétences de cette structure, ses moyens, ses ambitions.

Bien sûr, on voudrait aller plus vite et déjà élargir les compétences obligatoires (économie et aménagement du territoire, voirie) à d'autres secteurs comme la culture et l'éducation...

Mais, comme le visiteur de Francis Jammes, il faut procéder par étapes. Et rester un peu à Bonnut, où le conseil municipal a mis quelques projets à l'étude : aménagement de l'entrée du bourg, isolation de la salle des sports et souhaite, à l'instar de Muriel et Magali, et à l'image de cette douceur de vivre de 1908, que son travail serve à la qualité de la vie de toutes les générations et à leur rencontre ici où « prennent fin les Landes »...

Les bâtiments communaux

CHAQUE commune possède un patrimoine propre en terrains communaux et en immobilier. Les bâtiments communaux peuvent être affectés aux services municipaux, confiés à l'Éducation publique, aux associations culturelles ou sportives, aux divers cultes ou même loués à des particuliers comme logement ou local

professionnel. Le patrimoine de la commune de Bonnut, sans être opulent, est quand même considérable, nous en présentons une sorte d'inventaire. Manquent à la liste la maison Perrique, démolie pour faire un chemin dans le bourg, et le bâtiment des pompes de la source de Brat, désormais inemployé.



La mairie

La mairie occupe depuis très longtemps la place principale du village. Le bâtiment contient un appartement et le bureau de poste.



La chapelle

Maintenant déconsacrée, la chapelle du bourg a été rénovée pour servir de salle municipale de réunions, depuis 1985.



Les services

Les agents municipaux disposent d'un garage pour les outils et engins. Il a été bâti derrière la salle post-scolaire.

Les bâtiments scolaires

Depuis 1954, il n'y a plus qu'une école à Bonnut, elle est située au centre du bourg.



Le groupe scolaire Guichenu

Depuis 1954, l'école du bourg a été remplacée par cet ensemble comportant quatre classes et une cantine.



Les appartements de fonction

Depuis la construction du groupe scolaire, ces deux appartements sont prévus pour loger les maîtres.



La salle post-scolaire

Cette salle a été la première salle des fêtes de Bonnut. Auparavant, pour accueillir le théâtre, on construisait un chapiteau sur la place de la mairie.

des garçons du numéro de l'hiver. Je me suis dit : « Ils auraient pu demander aussi son avis à une fille ! »... C'est bien que ça existe pour l'information.

Muriel. — C'est bien, et c'est attendu dans les foyers. Moi, j'y verrais plus de choses encore. Je le verrais un peu plus épais.

— *Avec quoi en plus ?*

Muriel. — J'aimerais bien qu'il soit ouvert aux villageois qui pourraient y raconter des « histoires », des coups de cœur, des éléments intéressants de leur vie.

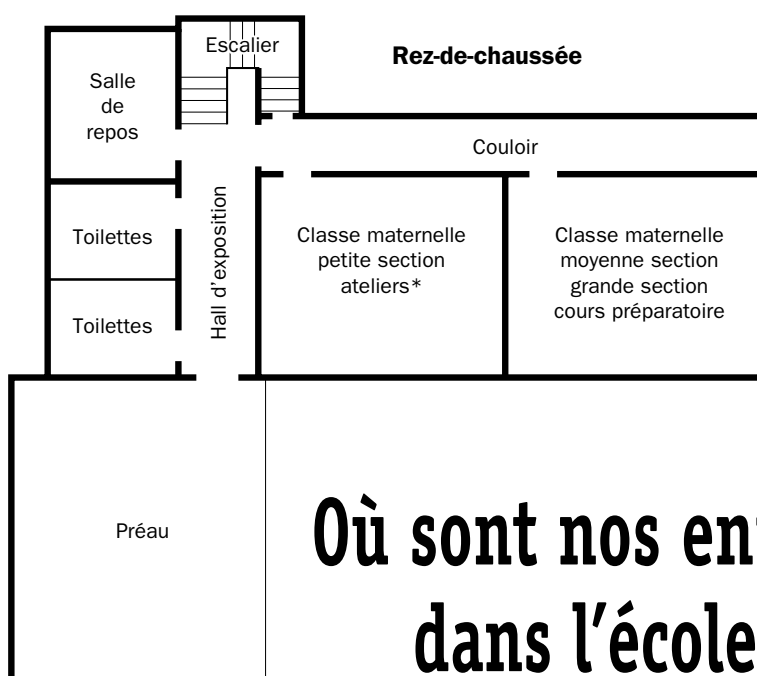
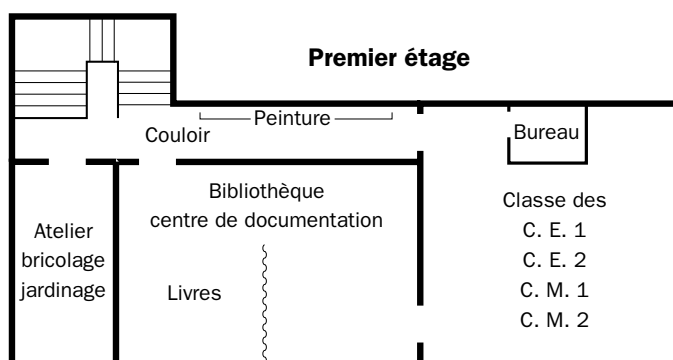
— *Des projets ?*

Magali. — Après cette première année universitaire, j'aimerais trouver un travail d'été. Plus tard, je souhaite rester dans la région proche si je peux. Je trouve qu'en ville on attache pas assez d'importance à la relation au voisinage et dans le quartier. C'est ça qui est agréable ici.

Muriel. — Profiter de la montagne pour randonner et de la plage. J'irai peut être à Paris voir ma sœur et ma petite nièce. Sinon, moi aussi j'espère rester dans la région. Bordeaux s'il le faut. Aller travailler en ville et puis revenir ici me conviendrait assez.

Les Saisons de Bonnut remercient les quatre premiers interviewés pour leur collaboration. Dans les prochains numéros, nous allons donner la parole, sur le regard porté sur notre village par d'autres citoyens : des jeunes, des personnes âgées, des personnes récemment installées ici, des collégiens, des écoliers, des gens qui travaillent ici ou bien à l'extérieur du village. Autant de points de vue qui éclaireront l'idée que se font de Bonnut ses habitants.

En attendant, et à l'invite de Muriel, si vous avez des choses à communiquer, qui intéressent la vie de la commune, n'hésitez pas ! Contactez un membre de la commission communication du conseil municipal (voir n° 1 Automne 95).



Où sont nos enfants dans l'école ?

Découvrons leur univers

LES tout-petits sont installés dans la première salle du rez-de-chaussée. Patricia Lagardère s'occupe d'eux sous la responsabilité et tutelle de M^{lle} Nabaraà. La salle est équipée de façon à ce qu'ils travaillent par petits groupes : les ateliers*.

L'après-midi, ils profitent de la salle de repos qui est installée de l'autre côté du couloir.

Lorsqu'ils arrivent en moyenne section de maternelle (4 ans), ils rejoignent, en cours d'année, les grandes sections et le cours préparatoire dans la deuxième salle du rez-de-chaussée. M^{lle} Nabaraà a la charge directe de ces trois niveaux.

Ils ont sept ans lorsqu'ils montent l'escalier et enfilent le couloir du premier étage qui débouche sur la salle de classe de M. Talimi, où sont regroupés les cours élémentaires, première et deuxième

année et les cours moyens première et deuxième année. Ils restent là quatre années avant de rejoindre le collège.

Tous les élèves de l'école peuvent se rendre à la salle de bibliothèque et documentation pour les activités de lecture, visionnage de films à la télévision.

Les plus grands peuvent travailler sur l'ordinateur.

La bibliothèque comporte plus de six cents ouvrages, auxquels s'ajoutent des livres prêtés régulièrement par la bibliothèque d'Orthez, et une « valise » de livres du canton.

Vous venez de découvrir l'organisation des classes pour cette année ; celle-ci peut évoluer en fonction des effectifs.

(*) Ateliers : lieux de travail individualisé. Petits : peinture, lecture, déguisements, puzzle, terre. Grands : peinture, bricolage, jardinage.

Qui sont les Bonnutiens ? Comment vivent ils ?

Où est notre jeunesse ?

DANS notre numéro 2 d'hiver, notre première rencontre avec les Bonnutiens a, d'après les remarques qui nous ont été faites, été fort appréciée. Aujourd'hui, et sur les mêmes thèmes, nous donnons la parole à deux jeunes filles :

Muriel Darricarrère-Bonzom, maison Gauch, qui a vingt ans, et Magali Tastet, maison Lalanne, qui aura bientôt vingt ans.

Ces jeunes filles aussi sont étudiantes, elles habitent toujours chez leurs parents, à Bonnut, et sont électrices dans la commune.

À leur tour, elles ont bien voulu nous éclairer de leur point de vue sur leur vie, quand elles sont au village ou quand elles sont à leurs études.

Voici ce qu'elles nous ont répondu.

— *Vous êtes étudiantes ?*

Magali. — Je suis étudiante en première année de Sciences économiques à la fac de Pau. Nous étions cent cinquante inscrits en début d'année, maintenant nous sommes cent en première année. Je n'ai pas de projet précis : j'aimerais travailler dans la banque ou dans la gestion.

Muriel. — Je suis élève à l'école d'infirmières de Dax, en première année. Les études durent trois ans. Notre promotion est de trente et une personnes : vingt-neuf filles et deux garçons. C'est un enseignement en alternance. Je ferai un stage en psychiatrie en juillet prochain. J'en ai fait d'autres, par exemple à Dax : en gériatrie, en ophtalmologie, à l'hôpital thermal, à Orthez en santé publique au L. E. P...

Magali. — À la fac j'ai beaucoup de travail mais nous n'avons pas de lien avec le monde du travail ou de l'entreprise.

— *Quel temps passez vous à Bonnut ?*

Muriel. — Je vis à Dax durant la semaine, mais je rentre ici toutes les fins de semaine. Quand je suis en stage par ici, je préfère rester à Bonnut.

Magali. — J'habite un petit studio à Pau et je trouve agréable cette indépendance. Je rentre moi aussi tous les week-ends à Bonnut.

— *En dehors du travail que faites vous ?*

Magali. — Je vais au cinéma et à la piscine. Je fais partie d'un petit groupe d'amis, des connaissances du secteur

avec qui je sors un peu le jeudi aux soirées d'étudiants.

Muriel. — Je vais au cinéma, j'aime bien le théâtre. Avec des amis, je fais un peu de musculation dans un club. Depuis Dax, nous allons parfois à la plage ce n'est pas bien loin.

— *Qu'appréciez vous quand vous êtes à Bonnut ?*

Muriel. — J'ai besoin de cette coupure. Je viens me ressourcer : d'abord auprès de la famille (mes parents, mes grands parents), puis le calme, l'environnement, le grand air !

Magali. — J'apprécie la qualité de la vie à la campagne et bien sûr je reviens auprès de ma famille. Mon week-end est consacré au repos et à la famille. Je sors avec mes amis dans le secteur proche où je vais aux bals ou aux fêtes.

Muriel. — Le week-end, moi je travaille et j'en profite pour rencontrer mes copines d'Orthez. J'aime bien les concerts, les fêtes d'été et la corrida.

— *Comment voyez-vous votre participation à la vie du village ?*

Magali. — Je suis peu impliquée dans la vie du village. Je me tiens au courant par l'intermédiaire de ma famille : de l'état civil et de ce qui se passe.

Muriel. — Moi, également, je suis peu impliquée dans la vie du village. Pour l'état civil, ma famille m'informe. Je suis intéressée quand même aux affaires municipales.

— *Comment qualifierez vous notre village ?*

Magali. — Moi je le trouve assez vivant pour un village de cette taille, je pense qu'il y a tout ce qu'il faut.

Muriel. — J'y trouve, en gros, tout ce qui convient. Orthez n'est pas loin pour le reste : cinéma, piscine, etc. Cependant des animations variées, du théâtre en particulier me plairait. Il y a quelques années il y avait des voyages. J'avais participé à l'un. C'est dommage que ça n'existe plus. C'était une possibilité de rencontre entre les générations et ça permettait de mieux connaître les autres.

— *L'aspect intergénérationnel est important dans les relations ?*

Muriel. — Oui, ça me paraît essentiel que les différentes générations se rencontrent, j'ai découvert ça dans les stages que j'ai fait. Comme je suis peu impliquée, je trouve que j'ai peu de lieux, ici, où cela est possible.

Magali. — Oui, c'est important. Par rapport à l'implication, les filles sont moins impliquées car il y a aussi moins de propositions collectives vers elles (basket par exemple).

Muriel. — L'enfance m'intéresse aussi, la puériculture me tenterait. Ceci dit, si j'en ai le temps je suis prête à aider à l'organisation d'un tel voyage...

— *Que pensez vous des Saisons de Bonnut ?*

Magali. — J'ai lu avec intérêt le bulletin : les origines de Bonnut, l'interview

Les appartements



La maison Tilh

Pendant les débuts de la salle des sports, elle accueillait les vestiaires. Aujourd'hui elle contient un appartement.

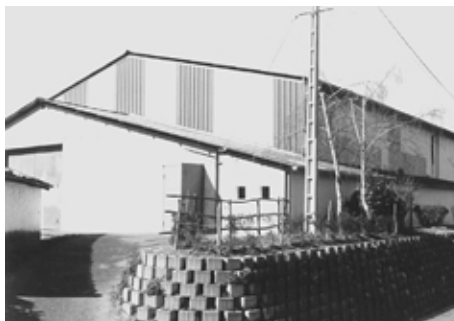


Le presbytère

Depuis 1992, suite au départ de M. le curé, cette maison a été aménagée en deux appartements.

La salle polyvalente

La construction de cette salle s'est effectuée en plusieurs étapes. D'abord, simple fronton et terrain de basket couvert, elle constitue maintenant un grand ensemble fermé, avec annexes (vestiaires, cuisine), permettant la pratique des sports mais aussi l'organisation de fêtes et de banquets.



Les établissements religieux

Depuis 1905, les églises appartiennent aux communes et les bâtiments sont entretenus par elles. Les cimetières sont également gérés et entretenus par les communes. À Bonnut, ils sont contigus aux deux églises.



L'église Saint-Martin

Son acte de fondation est antérieur au 12^e siècle, sur les terres du seigneur Forto Garsias de Bonut du Til. Elle a été reconstruite entre 1403 et 1415.



L'église Sainte-Marie

Son ancienneté ne fait pas de doute, au Moyen Âge elle était rattachée à l'abbaye de Sorde sous le nom de Nosta Dauna de Casteg de Castanhèda. Restaurée en 1993, elle présente maintenant un cachet original, grâce à ses pierres d'alios rouge sombre laissées apparentes.



Le cimetière Saint-Martin



Le cimetière Sainte-Marie

Conseil municipal

Séance du 18 janvier 1996

Présents :

M. Jean Poeydarrieu,
M^{mes} Nadine Forsans, Pierrette Lapeyre,
MM. Jean Lacazedieu, Jean-Michel Brasquet,
Bernard Tastet, Henri Brisé, Claude-Marcelin
Demarsan, Serge Destugues,
Guy Dubrasquet, Alain Laborde, Bernard
Lamazère, André Marladot.

Absents excusés :

M^{me} Alberte Lapos, M. Roland Lagouarde.

Le Maire présente ses vœux à l'ensemble du conseil municipal et invite les conseillers à respecter une minute de silence, à la mémoire du président de la République, François Mitterrand, décédé le 8 janvier 1996.

Logements du presbytère

Les baux de location concernant les deux appartements de l'ancien presbytère, loués à MM. Alain Lapeyre et Bernard Reichert arrivent à expiration. Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, le renouvellement de ces baux et précise qu'à l'avenir cela se fera par tacite reconduction.

Concert de Jazz

Dans le cadre des animations culturelles du canton d'Orthez, une soirée musicale est programmée à l'église Sainte-Marie. Elle sera animée par le groupe Formule 4 et la chorale Arioso. Ces manifestations sont financées par la ville d'Orthez, le Conseil général, des partenaires privés et les communes organisatrices. Le comité d'organisation demande une participation communale de 5 000 F. Après discussion, le Conseil municipal accepte et confie le financement du spectacle au comité des fêtes et lui attribue la subvention exceptionnelle correspondante. La chorale Arioso va se produire bénévolement donc à l'issue du spectacle un vin d'honneur sera offert à la salle post-scolaire. L'organisation de cette soirée sera assurée par le comité des fêtes et Bonnut-Sport. Si un bénéfice est réalisé, il servira à couvrir les 5 000 F engagés par la commune puis une somme sera versée à M. le Curé et le reste sera distribué selon les besoins des associations communales.

Bois communal de Lahitte

Le peuplement forestier étant trop dense l'O. N. F. (Office national des forêts) souhaite procéder à une coupe d'éclaircissage. Une vente de bois de chauffage réservée aux Bonnutiens sera effectuée le 4 février.

Remboursement de sinistre

Le cabinet d'assurances Seillant s'est acquitté du remboursement des dommages causés à l'appareillage électrique de la chaudière du logement occupé par M. Poncet dont le montant s'élève à 3 773,50 F. Le Conseil municipal autorise le receveur municipal à encaisser ce règlement pour le compte de la commune.

Matériel informatique

Cet équipement, acquis en commun avec Saint-Girons, a dû être modifié car l'unité centrale devenait très insuffisante. La mairie de Saint-Girons a souhaité apporter une contribution supplémentaire de 2 500 F. Le Conseil municipal accepte cette participation et autorise le receveur municipal à encaisser cette somme.

Lotissement communal.

Des personnes se sont manifestées pour savoir si elles pouvaient acquérir un lot au lotissement municipal sans obligation de bâtir dans l'immédiat. Le but de l'opération lancée actuellement (à savoir le prix de 10 F le m² pour les Bonnutiens) étant de favoriser la construction le plus rapidement possible, le Conseil municipal limite à un an le délai après l'acquisition du terrain pour engager les premiers travaux.

Le poste de de C.E.S. est occupé depuis le 2 mai par M. Moreau, son contrat prévoit qu'il aidera le personnel municipal jusqu'au 30 avril 1997. Cette aide était opportune durant l'opération que M. Brisé a dû subir le 30 mai. Pendant l'intérim, le travail pourra être assumé grâce à M. Moncaut assisté de M. Moreau. Dans ces conditions, il ne sera pas donné suite à l'annonce qu'avait fait la mairie pour pourvoir au remplacement temporaire de notre agent communal.

Communauté de communes

Le Conseil de la communauté de communes du canton d'Orthez (C. C. O.) a été installé le 26 février 1996 au cours de la première réunion en mairie d'Orthez.

Cette séance regroupait les 37 délégués titulaires et les 37 délégués suppléants.

Le bureau a été élu, les membres sont les maires des communes. Le président Molères (Conseiller général) sera assisté de deux présidents délégués, MM. Ricarrère, maire d'Orthez, et Laulhé, maire de Lanneplaa.

Notre maire, Jean Poeydarrieu, comme les autres maires des communes du canton a été élu vice-président de la communauté.

Comme prévu, la C. C. O. a les deux compétences obligatoires des communautés de communes, c'est-à-dire : développement économique et aménagement du territoire. Une troisième compétence a été ajoutée : il s'agit de celle concernant les investissements de voirie.

La nouvelle structure a commencé ses activités par une réunion de la commission voirie qui a discuté des investissements de la communauté dans le domaine des routes. Les autres commissions :

— La commission d'appel d'offres est chargée de lancer et de contrôler les appels d'offres pour la réalisation des chantiers décidés par la commission voirie.

— La commission financière a pour rôle de contrôler l'aspect financier des actions engagées.

— La commission prospective et environnement qui se met en place pour définir des actions à mener.

Ces commissions ont été mises en place le 19 mars au cours de la seconde assemblée.

Cette entrée dans l'importante structure intercommunale qu'est la C. C. O. est une nouvelle étape vers la cellule de base de la vie publique à l'échelle du canton, pour la gestion administrative.

La C. C. O. a pris le relais du SIVOM pour gérer l'investissement voirie mais ses attributions vont bien au-delà puisqu'elle s'occupe de l'aménagement de l'espace et du développement économique. Actuellement, ces missions n'ont pas de traduction concrète, l'organisation va se mettre en place petit à petit.

Le premier effet pour tous va être l'apparition de lignes nouvelles sur les feuilles d'impôts locaux pour donner un budget à la Communauté.

Pour la commune de Bonnut, le taux des quatre taxes a été fixé ainsi : taxe habitation 0,82 % ; taxe foncière sur les propriétés bâties, 1,04 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties, 2,64 % ; taxe professionnelle, 1,15 %. En conséquence, le Conseil municipal va devoir s'adapter à cette situation pour gérer le plus efficacement les finances locales.

L'effet que nous voulons voir, c'est plutôt l'amélioration des conditions de vie dans notre commune ; pour y parvenir, il faut participer activement à l'action de la C. C. O. avec l'aide et les suggestions de tous.



Sainte-Marie a accueilli de jeunes talents

Ce mois de février fut riche en événements culturels. Nous avons pu voir le dimanche 4, deux formations, Arioso et Formule 4, qui nous ont offert un spectacle d'une qualité artistique remarquable, dans le cadre du festival « Jazz Naturel ».

Plus près de nous, le mardi 27 février, l'église Sainte-Marie était une nouvelle fois à l'honneur pour accueillir de jeunes musiciens en herbe. Le cadre magnifique du lieu ne pouvait que convenir à une manifestation d'une grande qualité que ces jeunes ont su présenter. Malgré un horaire et une date défavorables, un public nombreux et enthousiaste s'était déplacé pour venir assister à ce spectacle musical.

Divisé en deux parties, nous avons pu écouter, juste après l'allocution d'ouverture du maire, les enfants de l'école de musique de Bonnut. Julien Gardères, à la trompette, a eu la lourde tâche d'ouvrir cette merveilleuse soirée en nous interprétant trois morceaux choisis. Puis ce fut le tour de Pierre Capdeville, au trombone, qui joua *Le Chorège* de Rougeron. Ensuite, nous avons pu admirer deux charmantes demoiselles, Claire

Dubrasquet et Lætitia Poeydarrieu, dans un duo de clarinettes, puis nous pûmes écouter le quatuor Émilie Lagouarde, Émilie Parnaut, Fabienne Luquet et Lætitia Poeydarrieu. Pour clore cette première partie, un chœur musical se forma avec Julien Gardères, Étienne Lamazère, Pierre Capdeville, Fanny Bessouat, Florian Brisé, Claire Dubrasquet et Lætitia Poeydarrieu pour nous offrir un récital d'extraits de leur répertoire. Tout cela, bien sûr, sous l'œil, à la fois inquiet et fier de leur professeur de musique, et aussi, bien sûr, de leurs parents.

La seconde partie fut réservée à l'orchestre junior. Il regroupe une soixantaine d'élèves de l'école de musique d'Orthez où, d'ailleurs, nous avons retrouvé certains de nos jeunes musiciens. Cet ensemble instrumental était placé sous la direction d'André Lasso et François Gonzalez. Ils interprétèrent des airs fort connus. Le premier fût celui de la série télévisée : *Mission Impossible*. Mais c'était méconnaître le talent de ces jeunes, car leur mission fût menée à bien tout au long de la soirée. La musique du film *Christophe*

Colomb céda la place au *Roi Lion*, d'Elton John, puis à *Comme d'habitude* de Claude François. La fatigue et peut-être aussi l'émotion de jouer devant un public, pourtant tout acquis, les a troublés un bref instant avant de nous jouer un pot-pourri des Beatles où nous avons reconnu *Michèle*, *Ticket to ride*, *Yesterday* et *Obladi Oblada*.

Le final fut en apothéose avec *Fantasia*, un morceau relativement difficile même pour des musiciens chevronnés car les variations de rythme sont fréquentes. Ce fut un régal ! Le public charmé et ravi rappela l'orchestre qui, pour remercier l'assistance, termina cette soirée par une œuvre de Debussy : *Cake Walk*. Sans se prendre un seul instant au sérieux et avec la spontanéité de la jeunesse, cet éclectique orchestre junior a su enthousiasmer l'assistance par son répertoire riche et varié. Souhaitons-leur le succès qu'ils méritent en attendant de les entendre à nouveau avec grand plaisir.

Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés spontanément et de bon cœur pour aider à l'organisation de ces spectacles. Qu'ils soient bénévoles ou employés municipaux, trop souvent dans l'ombre, c'est par leur participation, autant discrète qu'efficace, que passe la réussite de ces manifestations.

Voyage du basket

Le 16 juin, une excursion est prévue au lac d'Aule, près de Bious-Artigues, avec les équipes des Poussins et les Minimes, accompagnés par des parents et des entraîneurs. Nous espérons que le temps leur sera clément pour cette sortie en montagne.

Les Saisons de Bonnut

Bulletin municipal trimestriel

Mairie de Bonnut 64300

Directrice de la publication : Nadine Forsans

Imprimerie Moulia Frères à Orthez

Dépôt légal à parution